

Mot du président

PENSÉES DE VOYAGE... ET AUTRES



Le Dr Alfred Dean

Fidèle à l'une des grandes traditions estivales des Canadiens, je me suis un peu promené sur les routes dernièrement.

Dans le cadre de mes fonctions à titre de président de l'ADC, j'ai participé récemment à des assemblées provinciales à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Chaque fois, je voyais la même chose : des dentistes rassemblés pour une cause à laquelle ils croient – la profession dentaire.

J'ai vu des dentistes âgés en conseiller des plus jeunes. J'ai vu des familles profiter de la compagnie de chacun. Malgré les divergences d'opinions lors de ces assemblées, j'ai vu des gens nouer des relations. On m'a accueilli les bras ouverts et intégré à toutes les discussions. Mais par-dessus tout, j'ai vu des gens avoir beaucoup de plaisir.

J'ai pris part à l'assemblée annuelle de l'Académie de dentisterie générale (ADG) en juillet. Lors de débats avec la section canadienne de l'ADG, nous avons reconnu les rôles et responsabilités spécifiques que nous assumons au sein

de la dentisterie organisée. Nous avons reconnu le besoin d'interaction et admis que nous avons différents créneaux à occuper. Nous avons discuté des avantages propres à tous les niveaux de la dentisterie organisée et ciblé des secteurs où nous pourrions travailler ensemble.

Un représentant de l'Ontario m'a dit combien il était heureux du travail fait par l'ADC. Il était particulièrement impressionné par la récente campagne du Mois national de la santé buccodentaire, pour laquelle nous nous sommes joints à Colgate. Il a souligné combien cette campagne était importante pour son cabinet et ses patients. Comme il joue un rôle actif au sein de l'ADG, il est à même de reconnaître l'importance de tous les niveaux de la dentisterie organisée.

Parmi les 36 000 dentistes membres de l'ADG, 1300 viennent du Canada, y compris du Québec. Le 24 septembre 2004, à moins d'un miracle, l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ) sera supprimée des statuts de l'ADC. Suite à une décision prise par ses dirigeants, l'ACDQ ne sera plus membre de l'ADC.

Je trouve ahurissant qu'un important groupe de dentistes canadiens ne soient pas représentés à l'échelle nationale. Il serait facile de jeter le blâme sur «la bonne vieille histoire canadienne des 2 solitudes – les différences de langue et de culture». Personnellement, je n'y crois pas. Ce n'est qu'une simple question de politique.

Les dentistes du Québec ont les mêmes inquiétudes que les autres dentistes du Canada sur le plan professionnel. A-t-on amené les dentistes du Québec à penser que le monde extérieur n'a aucune influence sur leur pratique? Qu'en est-il des questions liées à la formation et à l'agrément? Et des pressions exercées sur le gouvernement fédéral?

En juillet dernier, j'ai participé à une réunion conjointe entre les représentants et le personnel de l'ADC et de l'Association dentaire américaine. Les 2 parties ont engagé des discussions bilatérales, faisant part de leurs commentaires de manière équitable.

Nous avons discuté de nombreuses questions d'intérêt commun, y compris l'immigration et la reconnaissance professionnelle des dentistes formés à l'étranger, les différents modèles de prestation des services dentaires et les questions internationales liées à la dentisterie à la FDI. J'étais fier de représenter les membres de l'ADC.

Les questions dont nous avons discuté à cette réunion conjointe ne concernent-elles pas les dentistes du Québec? Comment les dentistes du Québec défendront-ils leur position à l'échelle internationale sur des questions professionnelles débattues dans le monde entier? Actuellement, la profession dentaire canadienne est en train d'élaborer un nouveau plan stratégique pour l'ADC. Cette tâche serait beaucoup plus efficace si les dentistes du Québec y contribuaient en exprimant leur opinion.

L'ADC a toujours favorisé l'intégration. Ses publications bilingues en sont un bel exemple. Le conseil d'administration s'efforce constamment d'accroître l'utilité de l'Association auprès de tous les dentistes du Canada.

Nous devons cesser de nous considérer comme des entités individuelles et commencer à admettre que nous faisons partie d'un tout. Notre profession ne fera que progresser si nous travaillons ensemble. La dentisterie canadienne ne progressera que lorsque toutes les associations provinciales et territoriales se joindront à l'ADC. Je ne dis pas que l'ADC est supérieure à d'autres associations. Je dis simplement que pour débattre de questions d'ordre national ou international, qui nécessitent l'apport de toutes les parties, l'ADC est la mieux placée pour défendre les intérêts des dentistes canadiens.

Nous avons besoin de votre aide. Aidez-nous.

Alfred Dean, DDS
president@cda-adc.ca